

REPUBLIQUE DE GUINEE

—DECRET—

TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

NOD/95/051/PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DE CONSEILLERS
AU MINISTERE DE LA SANTE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Loi Fondamentale;

Vu le Décret no D/94/073/PRG/SGG du 18 Août 1994, portant
restructuration du Gouvernement;

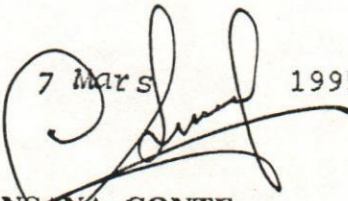
Vu le Décret no D/94/078/PRG/SGG du 23 Août 1994 complété par le
Décret no D/94/079/PRG/SGG du 26 Août 1994 nommant les
Membres du Gouvernement;

Vu le Décret no D/94/161/PRG/SGG du 23 Novembre 1994, portant
attributions et organisation du Ministère de la Santé

DECRETE

- Article 1: Les Hauts cadres dont les noms suivent sont
nommés dans les fonctions ci-après:
- Article 2: Mr. Abdoulaye Bademba Barry précédemment
Conseiller Juridique, confirmé
- Article 3: Dr Yéro Bhoie Camara précédemment Directeur du
bureau d'Etudes est nommé Conseiller chargé de la
Politique Sanitaire.
- Article 4: Dr. Cyrille Loua précédemment conseiller chargé
de la Politique Sanitaire est nommé Conseiller
Chargé de la coopération.
- Article 5: le présent Décret qui prend effet a compter de sa
date de signature sera enregistré et publié au
journal officiel de la République

Conakry, le 7 Mars 1995


GENERAL LANSANA CONTE